



# CHEVANCEAUX

Toute l'actualité de votre commune



JUILLET 2025 - N°70

BULLETIN MUNICIPAL



la  
Charente  
Maritime

## SOMMAIRE

Le Mot du Maire .....	3
Hommage.....	4
Budget - Secrétariat.....	5
Bilan du mandat 2020-2026 .....	6 à 15
Conseil Municipal des Jeunes.....	16
Nouveau - Ages et Vie .....	17-18
Contrôle de l'assainissement collectif .....	19
Médiathèque.....	20-21
La vie scolaire - Garderie.....	22-23
Les Associations.....	24 à 38
Etat-Civil.....	39
Tri sélectif.....	40

*Photo de couverture: Trail d'Akro Bitum, le 1er juin au Plan d'Eau du Lary*

## ***Le mot du maire***

*Notre mandat s'achève, les prochaines élections municipales auront lieu en mars 2026, une période de réserve s'imposera alors aux élus à partir du 1<sup>er</sup> septembre et nous serons tenus de respecter certains principes et une neutralité dans notre communication et lors de manifestations, afin d'éviter toute propagande électorale.*

*Cet exemplaire du bulletin municipal est donc une des dernières occasions d'évoquer notre action et de vous présenter un bilan de ce mandat.*

*Nul besoin de ressortir notre programme de 2020, celui-ci a été fortement bousculé par les crises successives que nous avons affrontées tout au long de ce mandat et, au-delà des quelques projets annoncés, il s'agissait surtout pour notre équipe municipale de perpétuer l'action engagée par nos prédécesseurs : entretenir le dynamisme de notre village, améliorer son cadre de vie, soutenir ses associations et contribuer au développement de nos entreprises, commerces et services.*

*L'objectif principal était de conduire notre action dans l'intérêt général de Chevanceaux, sans idéologie ou esprit partisan.*

*Le passage de témoin entre générations d'équipes municipales, la cohésion et la solidarité qui les caractérisent ont permis notre réussite sur le temps long, par l'addition et la succession de projets toujours plus complexes sur le plan administratif.*

*Rares sont les communes de 1000 habitants qui portent seules leurs écoles, camping, piscine, gymnase, plan d'eau, stade et maison de santé.*

*Cette continuité dans l'action publique ainsi que l'esprit de concorde qui anime le conseil municipal me semblent les éléments nécessaires et indispensables à la bonne gestion d'une commune.*

*Loin d'être anecdotique, nous terminerons notre mandat au complet, à 15. En effet, une étude du CEVIPOF sortie en juin révèle qu'en l'espace de trois mandats municipaux (entre 2008 et 2026), le nombre moyen de démissions de maires par an a été multiplié par 4 (129 vs. 417). La première cause identifiée (30,9% des cas) : la difficulté à mener jusqu'au bout les projets municipaux sur lesquels les élus se sont engagés qui crée des tensions au sein des conseils municipaux.*

*Au sein de celui de Chevanceaux, nous n'avons pas tous le même caractère et ne sommes pas toujours d'accord, mais chacun a la possibilité de s'exprimer et ce débat constructif nous permet d'avancer tous dans la même direction.*

*Je profite de l'occasion pour les en remercier. Souhaitons que cette situation perdure au cours des futurs mandats.*

*Je remercie également notre comité des fêtes ainsi que toutes les associations qui s'activent cet été pour animer notre village et nous permettent de nous retrouver toutes générations confondues lors de ces moments festifs.*

*Je souhaite à toutes et à tous un bel été.*

***Emmanuel Festal***



# HOMMAGE

**Jean-Louis GOLFIER nous a quittés le 30 mars et, avec lui, une grande figure de Chevanceaux s'en est allée.**

Famille, amis, tes anciens salariés ainsi que les filles de l'ADMR, tout le monde était présent le 2 avril pour saluer ta mémoire et te dire au revoir à l'église de Chevanceaux.

Un article officialisant ta retraite avait été publié dans le bulletin municipal du mois de juillet 2021, cette retraite, tu n'en auras malheureusement pas profité. La crise sanitaire et surtout la lente dégradation de ta santé t'avaient assigné à résidence, dans la maison que tu t'étais construite à Chevanceaux. Jusqu'à ton dernier souffle, tu seras resté chez toi, entouré des tiens et en particulier de ton épouse Nicole, qui t'auras accompagné jusqu'au bout dans la terrible épreuve de la maladie.

Nous avons retracé dans ce précédent article ta carrière professionnelle ainsi que tes multiples engagements pour ta commune. Le voici en partie reproduit :

Après un apprentissage à Reignac de Barbezieux et huit années d'expérience emmagasinées dans d'importantes sociétés de construction, ton esprit entrepreneurial t'a conduit, à 26 ans, à la création de ton entreprise de maçonnerie en 1976 à Montlieu-la-Garde.

Le déménagement en 1995 à Chevanceaux a permis le développement de la société avec la construction d'un dépôt et de bureaux. L'effectif a compté jusqu'à 15 salariés dont beaucoup de fidèles qui t'ont accompagné jusqu'à leur retraite.

Ton esprit d'entreprendre s'est également manifesté dans le milieu associatif. A peine arrivé à Chevanceaux, tu reprenais la présidence du club de football, l'USC à l'époque, et lui faisais vivre ses plus belles années en enrichissant son palmarès d'un 6<sup>ème</sup> tour de coupe de France en 1996 et d'une victoire en challenge des réserves l'année suivante. Sous ta présidence, l'USC compta jusqu'à quatre équipes seniors, une école de football et plus de 80 licenciés.

Après cette présidence réussie, tu poursuivis avec celle du comité des fêtes où tu connus la même réussite en entraînant avec toi bon nombre de bénévoles avec lesquels tu participas, à travers les nombreuses animations proposées, au rayonnement de Chevanceaux.

Enfin, tu t'engageas dans la gestion de la commune en siégeant durant deux mandats (2001-2014) au sein du conseil municipal.

Tes multiples engagements méritent d'être salués, tu as consacré beaucoup de temps et d'énergie au service des autres et j'espère qu'à l'avenir d'autres s'en inspireront pour que cet esprit d'entreprendre teinté de convivialité anime encore longtemps notre commune.

La municipalité te remercie chaudement pour l'ensemble de ton œuvre, ton investissement personnel et ta générosité auront grandement participé au dynamisme de ta commune de cœur.

# BUDGET 2025

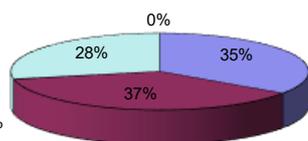
Dans sa séance du 14 avril dernier, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le Budget Primitif 2025, présenté par le Maire.

Ce budget s'équilibre à 2 680 176 € en section de fonctionnement et à 1 470 577 € en section d'investissement.

## FONCTIONNEMENT

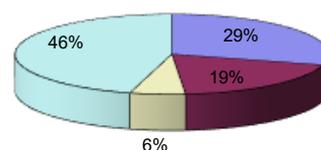
DEPENSES : 1 851 100 €

- Frais de personnel
- Dépenses à caractère général
- Charges financières
- Autres charges



RECETTES : 2 680 176 €

- Impôts et taxes
- Dotations, subventions
- Autres produits
- Excédent



Il est donc possible de dégager, sans modification des taux d'imposition, la somme de 829 076 € pour autofinancer les dépenses d'investissement.

Le maintien des taux des taxes a également été approuvé à l'unanimité.

Taxe d'Habitation : 7,70 %

Taxe sur le Foncier Bâti : 14,10 %

Taxe sur le Foncier Non Bâti : 47,04 %



## DU NOUVEAU AU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Afin de préparer l'avenir et devant un surcroît de démarches administratives, le conseil municipal a décidé de créer un nouveau poste à la mairie.

La nouvelle recrue, Aurore POTELLE, nous vient d'Orignolles. Après une carrière dans le secteur de la petite enfance, elle vient de faire une formation de Secrétaire de mairie remplaçante, au Centre de gestion de la fonction publique.

Dans ce cadre, elle a fait un stage à la mairie de Bussac qui lui a permis de conforter son choix. Elle sera stagiaire chez nous pendant un an, avec une perspective de titularisation après cette période.



Gageons que l'élargissement de notre équipe, dès qu'Aurore sera opérationnelle, améliorera le service auprès de nos concitoyens, qui mesurent bien l'étendue des tâches administratives, totalement inflationnistes depuis quelques années.

# BILAN DU MANDAT 2020-2026

## 1- BATIMENTS MUNICIPAUX ET VOIRIE

Certainement le chapitre le plus conséquent de la gestion municipale.

Nous recensons 36 sites administrés par la commune, mairie, écoles, maison de santé, salles associatives, gymnase, piscine, camping...la liste est longue de notre propriété collective, bâtie et non bâtie.

Ce patrimoine commun transmis par nos prédécesseurs a mobilisé élus et agents chaque jour de notre mandat. L'entretien intérieur et extérieur de ces différents sites est le quotidien de nos quatre agents techniques.

Aux coûts de fonctionnement de ces structures s'ajoutent les investissements réalisés dans le cadre de leur rénovation ou équipement.

A trois exceptions près, la commune assume seule les dépenses liées au fonctionnement de ces sites et bénéficie de subventions pour les dépenses d'investissement.

A l'occasion de ce mandat, ce patrimoine a fait l'objet d'un entretien courant n'ayant pas subi, fort heureusement, de catastrophes naturelles.

### Quelques réalisations notables :

- Rénovation intérieur/extérieur de la salle des fêtes avec toilettes PMR,
- Curage du plan d'eau, rénovation et équipement du local associatif, mise aux normes de l'assainissement,
- Rénovation thermique de la salle de musique (menuiseries, isolation),
- Rénovation et équipement de la cantine,
- Rénovation de deux lavoirs et de la fontaine,
- Gros entretien de la machinerie de la piscine municipale : système de traitement de l'eau, filtres à sable, armoire électrique,
- Maintien du service postal avec **la création d'une agence postale municipale.**

Les dépenses d'investissement sont consacrées à l'amélioration de ce patrimoine et aux équipements lourds.

Malgré le contexte difficile et inédit de la crise sanitaire, nous avons lancé dès le début de ce mandat le projet de **chaufferie collective biomasse** permettant d'alimenter en chaleur 1 300 m<sup>2</sup> de bâtiments municipaux ainsi que l'eau de baignade de la piscine municipale. Ce projet s'est accompagné d'une rénovation thermique complète de l'école maternelle. Ces réalisations constituent le projet d'investissement le plus important du mandat qui s'achève. Cette dépense conséquente nous permet de réaliser d'importantes économies en matière d'énergie, en remplaçant le gaz et l'électricité par des plaquettes forestières. Les bénéfices se sont rapidement faits sentir avec la survenue de la crise énergétique de 2022 qui a provoqué une forte inflation du prix de l'électricité.

### Autres investissements significatifs réalisés ou en cours de réalisation depuis 2020 :

- Création d'un Citystade et rénovation du cours de tennis,
- Revitalisation du camping municipal et création d'un accueil vélos,
- Rénovation de la cour de l'école maternelle, création d'un préau et installation d'une nouvelle structure de jeu,
- Végétalisation de la cour de l'école primaire,
- Création d'un parking Route de Libourne,
- Renouvellement du praticable et de la fosse de réception du gymnase.



Le Syndicat Départemental de Voirie nous a remis à l'été 2023 un inventaire des 45 km de voiries communales avec un diagnostic de son état. Ce document nous permet de définir chaque année un programme d'entretien de nos rues, routes et chemins pour un montant de 100 000 €. Un appel d'offres a été lancé cette année pour un marché à bon de commande concernant l'entretien de notre voirie, l'entreprise SCOTPA a été retenue pour les quatre prochaines années.

### Quelques exemples de nos travaux de voirie :

Route de la Verrerie et de chez Guitton, Route de la Mercerie jusqu'à la Brie, Route de la Rimoreau, Chemin du Maine Blanc, Routes de chez Texier et du Pas de Chaux, Routes de chez Soulard et de chez Fradon, Route du Feynard.

L'entretien des bas-côtés, des talus et des fossés reste confié au Syndicat Intercommunal de Cylindrage et de Nettoyement de Saint-Martin-d'Ary.

Enfin nos quatre agents techniques participent quotidiennement à l'entretien régulier de ce patrimoine bitumé : petit terrassement, pose de buses, balayage, aménagement des espaces de stockage des containers pour la collecte des déchets, point à temps...

### Concernant l'éclairage public :

Depuis 2023 et l'entrée en vigueur de nouveaux contrats triennaux (2023-2025) d'approvisionnement en électricité présentant de fortes hausses tarifaires, il s'éteint à 23H pour se rallumer à 6H.

En 2024, notre parc d'éclairage public a subi un « relamping » c'est à dire un changement de toutes les ampoules de l'ensemble de nos lampadaires, avec le passage de celles-ci à la technologie LED bien moins énergivore que les précédentes.

Les sites du camping municipal et du prochain parking de la route de Libourne sont équipés de réverbères photovoltaïques.

## 2- RESSOURCES HUMAINES

Je décris souvent la commune comme une petite entreprise avec ses dirigeants élus mais aussi et surtout un effectif **d'agents municipaux** qui gèrent au quotidien la vie de notre commune et de ses habitants.

Les uns ne vont pas sans les autres et les membres du conseil municipal et moi-même tenons à remercier l'ensemble de nos agents pour leur engagement au quotidien dans leurs missions de service auprès du public.

**Ils sont actuellement au nombre de 17**, à temps plein ou partiel, avec statut d'agent territorial ou en CDD. Ce chiffre évolue régulièrement et la gestion des ressources humaines peut vite tourner au casse-tête.

Le processus de recrutement est rendu complexe par le cadre administratif extrêmement codifié et rigide avec ses postes, catégories, classes, grades, échelons...

Heureusement, cet exercice n'a été pratiqué qu'à deux occasions seulement :

➤ pour le recrutement de Bénédicte Guérineau, qui assure la gestion de **l'agence postale communale depuis novembre 2024**

➤ et, plus récemment, pour le renforcement de notre secrétariat avec l'arrivée d'Aurore Potelle en tant qu'agent d'accueil. Ce dernier recrutement a mis deux ans à se concrétiser...

Autres mouvements :

- Départ d'Alexandre Boita remplacé par Anthony Marpaud (service technique),
- Départ en retraite de Sylvie Marchezzolo remplacée par Anne-Marie Guibert (garderie périscolaire),
- Titularisation de Valentine Le Bouhellec qui assure les fonctions d'ATSEM auprès des élèves de grande section de maternelle.
- Un agent est en période préparatoire au reclassement depuis le 8 janvier 2024, à ce jour, nous n'avons pas de solution de reclassement en interne.

De nombreux **intervenants extérieurs** sont également sollicités régulièrement ou ponctuellement :

- A la piscine : maître-nageur, jeunes de la commune à l'accueil,
- A l'école : renforcement de la surveillance et de l'animation de la pause méridienne avec l'intervention d'animateurs salariés de l'association Ribambelles qui gère le centre de loisir Bouge Tes Vacances à Montlieu-la-Garde,
- A la garderie périscolaire : avec ces mêmes animateurs,
- Pour le fleurissement : Laetitia Benard prête régulièrement main forte à Stéphane pour les plantations de massifs,
- Chaque année, nous avons accueilli plusieurs stagiaires, souvent élèves de nos MFR, au sein de la cantine ou de la garderie,
- L'ESAT de Montlieu-la-Garde assure l'entretien des espaces verts de la résidence la Rente.

### 3- AMELIORATION DU CADRE DE VIE

La gestion du quotidien est très chronophage et nous empêche trop souvent de relever la tête et de tenter de voir plus loin que la journée, la semaine ou le mois qui viennent.

Ce mandat aura été l'occasion d'effectuer ce travail et de définir collectivement un projet de développement pour Chevanceaux à l'horizon des 10 à 15 prochaines années.

Pour être tout à fait juste, les premiers travaux concernant l'élaboration de notre **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** avait démarré en septembre 2019 avec le recrutement du bureau d'études Urban Hymns qui nous a accompagné tout au long du processus jusqu'à l'approbation finale du document.

La phase initiale d'inventaire et de diagnostics était achevée à l'issue du précédent mandat.

La nouvelle équipe municipale a poursuivi le travail avec la définition du **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** et la rédaction des règlements écrits et graphiques (zonages).

Une enquête publique s'est déroulée à la mairie du 29 novembre 2024 à 14h au 03 janvier 2025 à 17h30.

Le nouveau document d'urbanisme a été approuvé le 24 février 2025 en séance du conseil municipal.

Pour rappel, cette réforme a été motivée par l'obligation qui nous a été signifiée de la mise en compatibilité de notre document d'urbanisme avec celui qui nous est hiérarchiquement supérieur, le SCOT de la Communauté de Communes de Haute-Saintonge.

Tout au long du processus, nous avons veillé à vous informer et vous consulter au moyen de réunions publiques, d'affichage et d'articles régulièrement publiés dans le bulletin municipal.

Ce travail de réflexion achevé, nous allons pouvoir à présent mettre en œuvre ce projet visant à maintenir, voire développer notre dynamisme économique et associatif, ainsi que notre attractivité liée à notre situation géographique, aux portes de la métropole régionale, et renforcer notre rôle de petite centralité avec ses écoles, commerces et services.

Chevanceaux ne doit pas devenir un énième village dortoir mais un lieu de résidence choisi pour son cadre de vie et la présence de nombreux services et commerces, indispensables aux nouveaux arrivants.

L'accès à la fibre, la couverture téléphonique mobile, l'accès rapide à la RN10, la propreté, le fleurissement participent également à l'amélioration de notre cadre de vie. Depuis 20 ans, **notre commune adhère au label des Villes et Villages Fleuris**, son jury a effectué sa visite triennale en septembre 2023 et a décidé de maintenir notre **classement 2 Fleurs**. Ce label a fortement évolué depuis ses origines, de la promotion du fleurissement initiale, il s'est converti progressivement à la transition écologique : zéro phyto, préservation de la ressource eau, enherbement du cimetière, jardin partagé, végétalisation de la cour de l'école primaire, gestion différenciée des espaces verts sont autant d'exemples de l'évolution de nos pratiques, vers une gestion plus respectueuse de notre environnement.

**Le projet de revitalisation de notre camping municipal** s'inscrit également dans cette démarche. Vous aurez certainement remarqué comme nous l'apparition de cyclotouristes, toujours plus nombreux depuis la crise sanitaire, au sein de notre bourg. Ces touristes post-Covid proviennent de la voie verte qui traverse notre village. Elle-même s'inscrit dans un itinéraire vélo européen, l'EuroVélo3 dite Scandibérique, qui part de Trondheim en Norvège et se termine à Saint-Jacques-de-Compostelle en Espagne. L'essor et la promotion du cyclotourisme nous ont décidé à engager une nouvelle démarche de labellisation avec le projet d'une adhésion au label Accueil Vélo. Là encore, la réflexion fut longue, plus de trois ans, afin d'optimiser notre investissement, notre ambition restant raisonnable.

La facilité nous encourageait à signer un contrat avec la société Camping-Car Park mais leur gloutonnerie financière nous a fortement incité à développer notre propre modèle de camping municipal autonome proposant, en complément des traditionnels emplacements pour camping-cars et caravanes ou tentes, un espace dédié aux voyageurs à vélo. Celui-ci comprendra deux hébergements (4 couchages) qui prendront la forme de bivouacs à ossature bois.





Un container recyclé et transformé par une société de notre département basée à l'Houmeau à côté de La Rochelle proposera de nombreux services indispensables aux cyclotouristes : cuisine, frigo, garage vélo sécurisé, recharges électriques, outils pour réparation, gonflage, lavage, points d'eau...

Ces aménagements nécessitent une fermeture du site du camping au moyen d'une clôture et d'une barrière automatique. La gestion de l'accès sera digitale avec la solution numérique développée par la société ELLOHA pour la réservation et le paiement.

Les premiers travaux débuteront à l'automne prochain pour la première phase et reprendront au printemps 2026 pour l'aménagement de l'espace vélo.

### **Budget/subvention :**

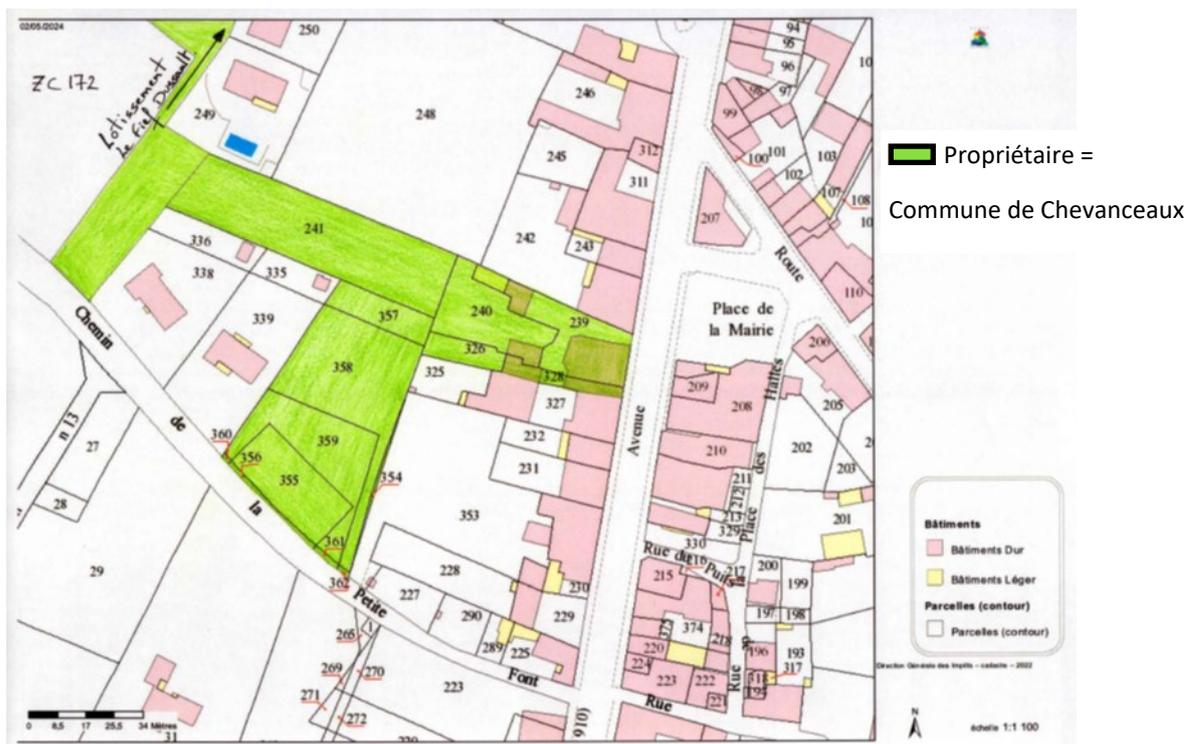
En janvier 2024, l'Etat a retenu notre candidature au **programme Villages d'Avenir** et nous étions 17 communes du département de la Charente-Maritime à bénéficier des services de Monsieur Benoît Salmon, chef de projet départemental, qui nous a accompagné dans le montage de ces projets importants qui nécessitent une ingénierie, des compétences et une expertise qui nous font défaut en interne. Ce programme nous accorde également une subvention d'Etat bonifiée (DETR).

Le montage des différents projets étant en cours d'achèvement, nous entrons désormais dans la phase opérationnelle de travaux. Le Préfet du département a jugé que l'accompagnement proposé dans le cadre du programme Villages d'Avenir ne nous était plus nécessaire et nous sommes donc sortis du programme le 30 juin dernier. Le lien n'est toutefois pas rompu avec Monsieur Salmon et nous continuerons à bénéficier de son expérience et de son réseau.

Nous postulons à la DETR en janvier prochain pour le lancement de l'autre gros projet du mandat, l'aménagement d'un espace public baptisé « **Quartier des Boucheries** » (Annick vous expliquera l'origine du nom du projet) situé avenue de Paris, face à la place de la mairie. L'acquisition foncière a été laborieuse mais nous sommes sur le point d'être propriétaire des numéros 58 et 60 de l'avenue de Paris.

La démolition du bâti existant va nous permettre d'aménager un nouvel espace public et commercial au cœur du bourg sur une surface de plus de 6 000 m<sup>2</sup>. Trois bureaux d'études spécialisés en architecture/urbanisme/paysage ont été sollicités pour une proposition d'aménagement. Deux ont répondu et un choix sera fait à la rentrée.

Les travaux débuteront au début de l'année prochaine.



#### 4- COMMERCES-ARTISANAT-SERVICES

Tout au long de ce mandat, le bulletin municipal nous a permis de vous présenter les nouveaux commerçants, artisans et services présents sur le territoire de notre commune. On annonce plus facilement la nouveauté que la disparition car, s'il est vrai que nous disposons d'une belle offre de commerces et services, certains ont disparu et n'ont pas été remplacés. Ainsi nous avons perdu nos fleuristes et une entreprise de menuiserie métallique et motoculture. Malgré les efforts déployés par Laetitia Benard, nous peinons à étoffer notre marché du samedi matin.

A l'inverse de **nouveaux services sont apparus**, l'entreprise de maçonnerie de Jean-Louis Golfier a été reprise en 2021, notre magasin COOP a connu de graves difficultés mais les nouveaux gérants ont réussi à redresser la situation, la reprise du bar le Graal en 2022 est une réussite, plusieurs entreprises de travaux publics se sont installées...

**En matière de santé**, il est difficile de faire plus au sein d'un village de 1 000 habitants. Là aussi, nous récoltons les fruits du travail de nos prédécesseurs. 10 ans après son entrée en service, la maison de santé a permis d'étoffer notre offre de santé. Aujourd'hui, tous les locaux sont occupés et il sera certainement nécessaire de pousser les murs dans un avenir proche.

Au cours de ce mandat, une sage-femme et un médecin généraliste se sont installés sur notre commune et exercent au sein de la maison de santé qui, à ce jour, compte trois médecins généralistes, une sage-femme, trois masseurs-kinésithérapeutes, deux infirmières libérales et un ergothérapeute.

En dehors de la maison de santé, notre commune dispose également de 6 chirurgiens-dentistes, une orthoptiste, une psychomotricienne, une ostéopathe ainsi qu'une étio-pathe et une pharmacie.

Nous souhaiterions compléter cette offre de santé en attirant un pédicure-podologue ou un orthophoniste.

Le début du mandat a été marqué par la menace de fermeture du **site industriel SURVITEC**. Un repreneur s'était manifesté mais a fini par renoncer à son projet de rachat du site. Depuis, l'effectif salarié a fondu passant de 100 personnes à une petite vingtaine aujourd'hui. L'automne prochain sera décisif pour l'avenir du site, le contrat avec la Marine Nationale arrivera à son terme, sera-t-il reconduit ?

Motifs de satisfaction de ce mandat : les **7 lots de la Zone d'Activité aménagée par la CDCHS ont tous été vendus**. Pour le moment, deux entreprises s'y sont installées.



Pour finir, nous n'aurions jamais imaginé accueillir un jour sur notre commune une start-up informatique. C'est pourtant ce qui s'est produit avec **l'arrivée de la société BEECOMING** qui a aménagé dans ses locaux rénovés au 53, Avenue de Paris. Créée par trois jeunes originaires de Chevanceaux et de ses environs, cette jeune société a débuté son activité au sein de la pépinière d'entreprises de la Maison de la Forêt à Montlieu-la-Garde où elle a pu trouver un environnement favorable à sa croissance. Aujourd'hui, elle compte une vingtaine de salariés et de nombreux clients pour lesquels BEECOMING développe des applications numériques sur mesure.

Au final, le bilan paraît positif et encourageant pour l'avenir. La vente rapide des lots de la ZAC nous encourage à poursuivre l'exploitation du potentiel économique que représente la présence de la RN10 et de ses échangeurs sur le territoire de notre commune. Depuis toujours, nous en subissons les nuisances (bruit, pollution atmosphérique, déchets, dégradation de la voirie...) mais nous espérons, à l'avenir, profiter de l'attrait économique qu'elle représente.

La présence sur notre commune d'écoles et d'établissements de formation (MFR) constituent un élément important de notre attractivité. Tout au long de ce mandat, nous avons porté une attention particulière à nos écoles et aux élèves qui les fréquentent. **L'école maternelle a été entièrement rénovée, un conseil municipal des jeunes a été installé**. Celui-ci a pu participer à la définition du **projet de végétalisation de la cour de l'école primaire**.

La CAF nous a accompagné dans l'évolution de notre garderie périscolaire en Accueil Collectif de Mineurs (ACM) afin d'améliorer la qualité du service proposé, la communication avec les équipes enseignantes et de renforcer les apprentissages. Le goûter est désormais fourni et les tarifs de la garderie tiennent compte des ressources des familles.

Enfin, le cycle obligatoire de natation scolaire se déroule à la **piscine municipale de Chevanceaux**. Depuis 2023, celle-ci **est ouverte dès le mois de juin**, permettant ainsi d'accueillir les élèves de nos écoles ainsi que ceux des écoles de Pouillac, de St-Palais-de-Négrignac et de Clérac.



## 5- VIE ASSOCIATIVE

La crise sanitaire, survenue au début du mandat, avait grandement mis à mal notre milieu associatif. Les activités proposées par nos nombreuses associations furent stoppées et les effectifs fondirent fortement.

Force est de constater qu'à la fin du mandat, toutes ou presque ont réussi à surmonter cette épreuve et à en sortir renforcées.

Certaines ont même réalisé leurs meilleurs résultats à l'issue de cette période difficile.

Notre batterie-fanfare la **Joyeuse Chevancelaise** a réussi l'exploit de décrocher le titre de championne de France au grand prix national de musique organisé par la FSCF à Graulhet en 2023. L'école de musique a été relancée et une vingtaine de jeunes musiciens l'ont intégrée. Souhaitons qu'ils rejoignent leurs glorieux aînés dans quelques années.

Le **Jeune Cran** a obtenu d'excellents résultats en championnat de France avec plusieurs titres récoltés par nos gymnastes, en particulier dans la catégorie tumbling. Le nombre de licenciés a repassé la barre des 200 et un nouvel entraîneur est arrivé cet été, confirmant la dynamique et l'ambition de l'équipe dirigeante.

Tout aussi remarquable est l'action conduite par l'**ADPAHS** en matière de réinsertion sociale par le travail. L'atelier de couture et les magasins La Malle aux Trésors emploient 17 salariés, souvent en situation de grande précarité, et l'association les accompagne afin qu'ils retrouvent confiance en eux, par la formation et la définition d'un projet professionnel.

A l'heure de ce bilan, je garde le souvenir de la formidable mobilisation de l'association pour la confection des premiers masques de protection, au tout début de la crise sanitaire mondiale.

J'en profite pour saluer le travail et le grand professionnalisme de son équipe dirigeante qui vient de réussir à transmettre les rênes de l'association à une nouvelle équipe. Les nombreuses difficultés rencontrées ces dernières années (incendie, ressources humaines) sont aujourd'hui surmontées et l'ADPAHS est maintenant sur de bons rails pour renforcer son action indispensable sur notre territoire.

Autre motif de satisfaction de ce mandat :

**Le dynamisme de notre comité des fêtes**, animateur principal de notre commune. A ce jour, fort d'une trentaine de membres bénévoles, l'association a repris les animations organisées par l'UECC à la suite de sa disparition et propose tout au long de l'année un programme d'animations variées et très appréciées du public.

## 6- ECHECS ET FUTURS PROJETS

Pour être tout à fait objectif, ce bilan n'éluera pas nos échecs, oublis ou abandons de projets.

En premier lieu, le feuilleton de la **rénovation de la traversée du bourg**. Ce projet à rebondissements, initié à la fin du précédent mandat, ne s'est toujours pas concrétisé. Toutes les études ont été réalisées, un projet initial avait été défini pour un budget global d'1,5 millions d'euros mais les difficultés budgétaires rencontrées par le Conseil Départemental à partir de 2023 auront eu raison de ce projet ambitieux de rénovation de l'avenue de Paris.

Lors de notre dernière rencontre avec les services de la Direction des Infrastructures Départementales, les agents du département nous ont informé que le budget était revu à la baisse et ne dépasserait pas les 300 000 €. Avec un budget divisé par 5, le futur projet n'a plus grand-chose à voir avec celui qui avait été défini à l'origine avec les mêmes services de la DID. **Seuls les aménagements de sécurité visant à réduire la vitesse de circulation ont été conservés.** La date de réalisation de ces travaux est toujours inconnue.

Autre dossier au point mort, **le projet photovoltaïque** en autoconsommation collective (ACC) que nous souhaitons implanter au stade municipal. Là encore, trois ans de réflexion, rencontres, échanges, études financières qui ont fait évoluer un projet initial de revente pure d'électricité vers un projet réduit de moitié en termes de puissance installée et destiné à créer une boucle locale d'autoconsommation électrique. Cette électricité produite localement permettrait d'alimenter nos 17 bâtiments municipaux et de proposer le surplus à nos industriels, artisans et commerçants à un tarif compétitif avec contrat de longue durée. Ce concept a de l'avenir mais n'en est encore qu'à ses balbutiements. A ce jour, seuls 10 000 PDL (points de livraison) sont inscrits dans une boucle locale d'ACC en France, ENEDIS en gère encore 35 millions.

### **Pourquoi ce projet est-il en attente ?**

Trop d'inconnues demeurent et n'autorisent pas à prendre un tel risque pour le budget de notre commune. L'investissement s'élève à 500 000 € et mobilise fortement les finances communales, au détriment d'autres projets.

Afin de dissiper le flou persistant sur de nombreux aspects du montage administratif et financier du concept d'ACC, je m'étais inscrit à la 3<sup>ème</sup> journée nationale de l'ACC, qui s'est tenue le 24 juin dernier au Corum de Montpellier. Nous étions 300 à assister à une série de tables rondes rassemblant diverses professions évoluant dans le petit milieu de l'ACC. Quelques collectivités territoriales étaient également présentes et sont intervenues dans les débats. Il ne s'agissait pas de maires de communes rurales de 1 000 habitants mais plutôt de responsables de service énergie au sein de communautés d'agglomérations ou de communes. Ces structures intercommunales disposent de moyens humains et financiers bien plus adaptés à la gestion de la mise en place d'un tel projet. J'ai compris ce jour-là que nous étions trop petits pour assumer seuls le montage et le fonctionnement d'une boucle d'ACC à Chevancaux.

Autre élément notable survenu le 30 juin avec l'arrêt du soutien de l'Etat à la filière photovoltaïque. Le tarif de rachat garanti par l'Etat sur 20 ans disparaît et une procédure d'appels d'offres simplifiés débutera à partir de la rentrée avec toute l'incertitude qu'elle comporte en matière de résultat et de tarifs obtenus.

A mon sens, l'échelle de la CDCHS paraît plus adaptée pour la mise en place d'une boucle d'ACC sur l'ensemble de son territoire. Ce concept de circuit court énergétique participerait également à une meilleure acceptation locale des futurs projets EnR qui sont appelés à se multiplier d'ici 2035.

A ce sujet, il nous faudra être particulièrement vigilants en la matière, notre commune reste concernée par un projet éolien et des projets d'agrivoltaïsme sont évoqués avec un risque important de perte de surfaces agricoles utiles.

### **Lotissement de Castellan :**

Victime collatérale du projet photovoltaïque, le projet a été mis en attente. Il doit être réactivé dans un contexte d'offre rare en matière de terrains constructibles sur la commune.

En urbanisme toujours, la **résorption de nos logements vacants** reste d'actualité. En complément du développement de l'offre en construction, il nous faut travailler à la remise sur le marché de nos trop nombreux biens immobiliers vacants. L'affaire est complexe et fastidieuse mais indispensable pour le développement de l'offre de logement et l'amélioration de notre cadre de vie.

**La gestion du cimetière** fut également le parent pauvre de ce mandat, le nombre de concessions disponibles se réduit fortement et, si rien n'est fait, la place viendra à manquer. Plutôt que d'investir lourdement dans l'agrandissement du cimetière, il serait plus judicieux d'opérer une reprise des concessions en l'état manifeste d'abandon. Nous nous sommes dotés d'un logiciel afin de lancer cette procédure mais, à ce jour, tout reste à faire.

Autre dossier abandonné, volontairement cette fois, la couverture totale du territoire communal en **dispositifs de lutte contre l'incendie (DECI)**. Le règlement départemental exige la présence dans un rayon de 500 mètres autour de toute habitation d'un dispositif permettant aux pompiers de lutter efficacement contre l'incendie. Un schéma communal a été établi par la RESE au début du mandat. Quelques aménagements auront été réalisés à la fin de celui-ci. L'opération consiste souvent à miter notre campagne de bâches disgracieuses qui viennent enlaidir notre cadre de vie. Un investissement de 190 000 € est à réaliser pour parvenir à une couverture totale de notre commune en DECI, un gaspillage d'argent public dénoncé par l'ensemble des élus.

Enfin, à l'échelle intercommunale, l'équipe d'élus dont je fais partie, à la tête du SIVOM de Montlieu-la-Garde, a toutes les peines du monde à faire sortir de terre une crèche de 20 places en lieu et place de l'ancienne trésorerie.

### **En conclusion**

Beaucoup de choses restent à faire, c'est ce qui rend la tâche passionnante. La montée des incivilités et des conflits de voisinage, l'empilement des normes et règlements n'ont pas eu raison de notre motivation.

J'ai fait part, fin mars à l'occasion d'une réunion du conseil municipal, aux membres présents de mon souhait de réaliser un second mandat en tant que maire. A la rentrée, ce bilan sera évoqué avec chacun des membres du conseil municipal et ils m'informeront de leur décision quant à la poursuite de leur engagement dans la gestion des affaires municipales. Un renouvellement partiel s'opérera en veillant à respecter la parité au sein de la future liste.

Comme en 2020, je proposerai à nouveau ma candidature à la présidence de la CDCHS en 2026 car la communauté de communes dispose de puissantes compétences (développement économique) et d'une capacité d'investissement bien supérieure à chacune de ses communes membres permettant de réaliser des projets structurants pour notre territoire. L'action de la CDCHS doit être mieux répartie à l'avenir sur l'intégralité de son territoire et plus proche des problématiques rencontrées par ses communes membres et ses administrés.

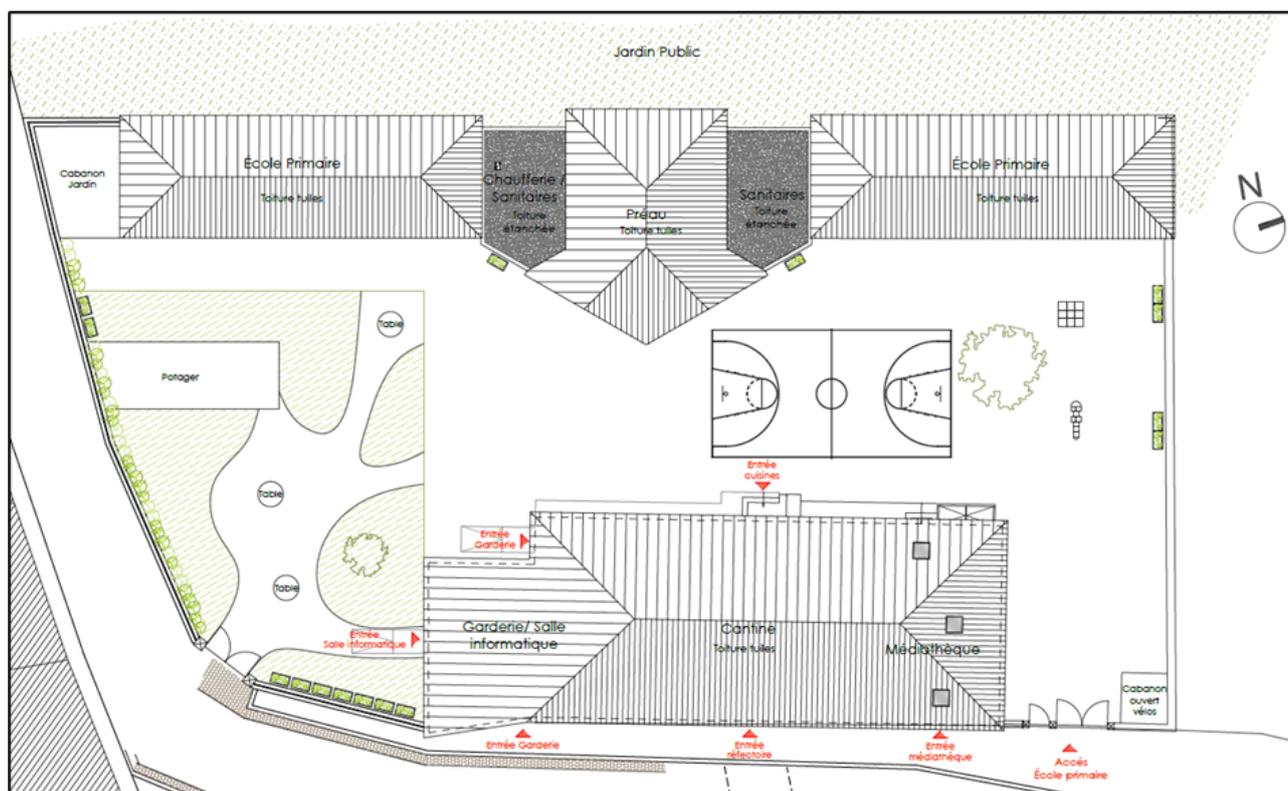
# LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Tout juste élus en décembre 2024, les membres du Conseil municipal des jeunes (CMJ) n'ont pas chômé !

Déjà 3 réunions très productives à leur actif, les premiers projets sont lancés et devraient être visibles dès la rentrée des classes.

En effet, si la première réunion a permis à toutes et tous de se rencontrer, de découvrir le fonctionnement d'un Conseil municipal et l'importance de la démocratie, elle a aussi été productive puisque nos jeunes se sont penchés sur un projet important pour la municipalité : **la végétalisation de la cour d'école.**

Ainsi, avec une autre réunion dédiée à ce sujet, le CMJ a pu arrêter une ébauche de plan pour la nouvelle cour, dont les travaux vont commencer en juillet. Voici le plan qui a été fait et qui a été validé par les professeurs et les membres du personnel de l'école :



Esquisse du projet de la cour de l'école élémentaire

La dernière réunion, qui a eu lieu en juin 2025, a permis de remercier les membres du CMJ, qui étaient présents aux côtés des élus lors de la commémoration du 8 mai 1945, mais également de fixer les axes de travail et les nouveaux projets pour le reste de la mandature :

- ☞ Installation de boîtes à livres ;
- ☞ Signalétique aux abords des écoles ;
- ☞ Après-midi ou goûter des jeunes chevancelais ;
- ☞ Installation d'une aire de jeux au jardin public.

# NOUVEAU

## BoBo Créations 17 : L'impression 3D au Clos du Moulin.

Yoann Bausmayer travaille à la RESE depuis plus de 20 ans et il habite Chevanceaux.

Il y a quelques années, lorsqu'il eut suffisamment abondé son CPF (Compte Personnel de Formation), il choisit un domaine qui a explosé depuis 2009, devenant accessible à tous (ou presque !) : la conception et l'impression 3D. Il suivra 2 formations qualifiantes de 3 semaines et reviendra avec une machine PRUSA, cadeau de l'organisme. Depuis il en a acquis plusieurs, y compris professionnelles.

Cette passion dévorante, il l'a convertie justement partiellement en activité professionnelle (avec un statut d'auto-entrepreneur) et rêve aussi de transmettre, par le biais d'ateliers (à l'école ou ailleurs !).

Les domaines d'application sont infinis : il peut aussi bien vous réaliser une statuette représentant votre père, des jouets, une poignée cassée et introuvable, des pièces de voiture, des objets de la vie quotidienne...

Prenez contact avec ce passionné, vous serez sidérés par les prouesses qu'il peut réaliser.



## Un "Écclin pour vos écrits"

### ***Ecriture Correction Communication Relecture Impression Numérisation***

Depuis juillet 2024 l'Entreprise ECCRIN s'est installée à Chevanceaux. Ancienne secrétaire bilingue, diplômée en allemand, en japonais et en commerce international, adepte du Scrabble en compétition et passionnée par la langue française et les sports cérébraux depuis son enfance, Anne vous propose :

- ☞ Photocopies n&b ou couleur du A5 au A3, à partir de 0,20 € l'unité,
- ☞ Plastification de documents jusqu'au A3 à partir de 1,20 € l'unité,
- ☞ Impression de documents numériques à partir de 0,20 € l'unité,
- ☞ Réalisation de flyers, cartes de visite...,
- ☞ Correction/Relecture de textes tous supports,
- ☞ Rédaction de lettres, CV...,
- ☞ Mise en forme de thèses, courriers, textes publicitaires,
- ☞ Création de jeux style chasse au trésor.

Horaires d'ouverture : sur RDV

Tous les renseignements sur le site [eccrin.fr](http://eccrin.fr)

***anne@eccrin.fr - Tél 05 46 04 85 38***  
***36 avenue de Paris - 17210 Chevanceaux***

## Onglerie "Bella, Fée des Ongles."



Au 82, avenue de Paris, dans une maison associée, pour toute une génération de chevancelais, à « Pépé », une jeune femme pleine de vie vous accueillera avec son large sourire. Marinella y a, en effet, installé son onglerie depuis le 21 mars.

Forte d'une dizaine d'années d'expérience, notamment à Montguyon où elle a tenu un institut, elle a choisi Chevanceaux pour se rapprocher de son compagnon et a déjà accueilli nombre d'entre vous, à l'occasion de l'ouverture officielle, en mai, ou parce que vous lui avez déjà confié vos ongles.

Après 4 mois d'activité, elle s'estime plutôt satisfaite des résultats qui s'appuient sur de nouvelles clientes, auxquelles s'ajoutent de fidèles « anciennes » de l'époque montguyonnaise.



N'hésitez pas, Mesdames, à prendre rendez-vous. Tel : 06.78.60.70.05



Depuis plus de trois ans désormais, une Maison partagée pour personnes âgées en perte d'autonomie **Agés et Vie** est installée sur la commune de Chevanceaux. Elle dispose de deux pavillons de huit places et dix colocataires y sont actuellement accueillis.

Soucieuse du bien-être des résidents, l'équipe propose notamment :

Des repas faits maison,

Des activités diverses,

Des moments de partage avec les petits écoliers de la maternelle, dont on remercie la Directrice et « son équipe ». Un partenariat s'est en effet développé permettant plusieurs rencontres cette année, autour de jeux en extérieur et de gâteaux confectionnés par les enfants. (La « maîtresse » vous en parlera par ailleurs !)



Des projets de sorties et de pique-niques sont actuellement envisagés.

Si vous souhaitez découvrir l'établissement : ses bâtiments, son organisation, ses conditions d'accueil et ses tarifs, n'hésitez pas à vous rendre 9, route du Lary ou à téléphoner au : 0 801 07 08 09.

## CONTRÔLE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- **Le contexte réglementaire :**

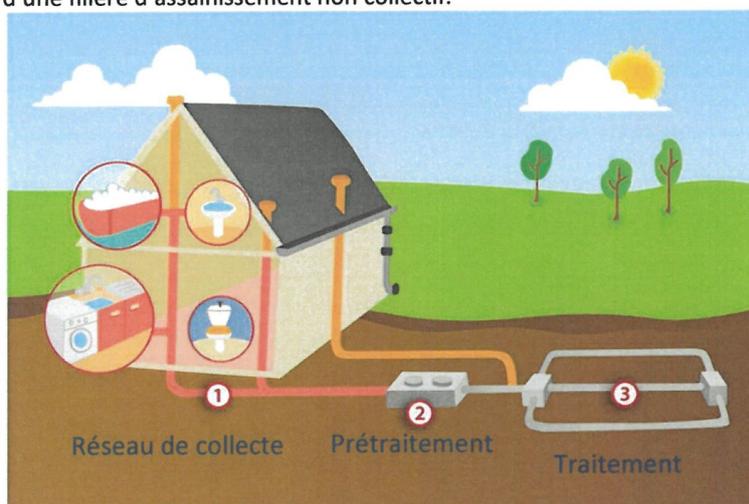
Chaque habitation de notre commune non desservie par l'assainissement collectif dispose ou doit disposer d'un assainissement individuel (appelé aussi assainissement non collectif) et cette installation est soumise à des obligations réglementaires.

L'article L 1331-1-1 du Code de la Santé Publique précise que « Les immeubles non raccordés au réseau public de collecte des eaux usées sont équipés d'une installation d'assainissement non collectif dont le propriétaire assure l'entretien régulier et qu'il fait périodiquement vidanger par une personne agréée par le représentant de l'Etat dans le département, afin d'en garantir le bon fonctionnement ».

Le Code de la Santé Publique est complété par l'article 4 de l'arrêté du 07 septembre 2009 fixant les prescriptions techniques applicables aux systèmes d'assainissement non collectif qui stipule que « Les installations d'assainissement non collectif ne doivent pas porter atteinte à la salubrité publique, à la qualité du milieu récepteur ni à la sécurité des personnes. Elles ne doivent pas présenter de risques pour la santé publique. En outre, elles ne doivent pas favoriser le développement de gîtes à moustiques susceptibles de transmettre des maladies vectorielles, ni engendrer de nuisance olfactive ».

Les eaux usées domestiques d'une habitation doivent donc rejoindre une installation d'assainissement individuel fonctionnelle et qui ne présente pas de risque pour soi mais aussi pour les autres.

Voici le schéma de principe d'une filière d'assainissement non collectif.



Il est important de signaler que les eaux pluviales ne doivent pas être raccordées aux ouvrages d'assainissement individuel.

- **Le Service Public d'Assainissement Non Collectif d'Eau 17 :**

La commune de CHEVANCEAUX a délégué sa compétence assainissement non collectif à EAU 17.

Les techniciens du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de l'agence EAU 17 située à Montendre interviennent depuis plus de 20 ans sur notre commune pour réaliser les contrôles de conception et de bonne exécution des installations neuves ou réhabilitées.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, ils sont également en charge des contrôles de fonctionnement et d'entretien des installations d'assainissement individuel existantes dans le cas de ventes immobilières.

- **La campagne de contrôles de fonctionnement et d'entretien des assainissements individuels :**

Afin de se conformer à la Loi sur l'Eau, la commune de CHEVANCEAUX va lancer une campagne de contrôles de fonctionnement et d'entretien des installations d'assainissement individuel existantes sur son territoire.

Ces contrôles seront réalisés par le bureau d'études NCA Environnement (prestataire d'EAU 17 pour cette opération) et auront pour but de vérifier :

- le bon état des équipements, leur ventilation et leur accessibilité ;
- le bon écoulement des effluents dans les différents ouvrages d'assainissement ;
- le bon entretien des installations ;
- l'absence de risque de pollution.



Ces contrôles qui devraient débiter au mois de juillet 2025 s'intègrent dans une politique de développement durable, de préservation de la santé et de la ressource en eau.

La municipalité encourage les propriétaires qui souhaitent dès à présent réhabiliter leur assainissement individuel à se rapprocher d'EAU 17 Agence Haute-Saintonge à Montendre.



# MEDIATHEQUE MUNICIPALE

## Animations et projets

### Il n'y a pas d'âge pour la lecture !

Les animations « bébés lecteurs » permettent de faire découvrir la lecture aux enfants de 0 à 3 ans environ, de les ouvrir à la culture et aussi de favoriser la relation parent/enfant. Elles enrichissent leur vocabulaire et les aident à découvrir le monde.

C'est toujours un moment de partage apprécié par les petits et les grands que nous renouvelons régulièrement !



### Le Prix des Incorruptibles

Les 3 classes de Maternelle ont pu lire les 6 livres de la sélection du prix des Incorruptibles et voter comme des grands pour leur livre préféré !

Ils ont apprécié la découverte des histoires et de pouvoir voter « pour de vrai », en gardant bien secret (même si c'était compliqué pour certains) le choix de leur vote !

Les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 ont fait la même chose mais dans leur classe.



## Déambul'Histoires



Le dimanche 6 juillet était organisé, avec le groupement des 10 bibliothèques du Sud Saintonge, notre deuxième festival jeune public et familial de contes, cirque et musique.

Malheureusement la météo pluvieuse a fait que peu de gens se sont déplacés, et c'est fort dommage, parce que les compagnies retenues pour ce festival étaient de l'avis de tous, de qualité !

Nous espérons que la prochaine édition, qui aura lieu en 2027 à Chevanceaux, apportera un plus grand nombre de spectateurs !

Nous comptons sur vous pour nous permettre de continuer à promouvoir les spectacles en milieu rural et de toujours vous proposer d'excellentes animations sans faire de nombreux kilomètres !

## A venir :

Dans le cadre du réseau des médiathèques de Haute Saintonge, nous vous proposerons, de septembre à décembre, des animations, expositions et spectacles sur le thème de la Musique.

Le programme est en cours de préparation mais voici les dates à retenir pour la médiathèque de Chevanceaux :

**♪ du 13 octobre au 22 novembre :**

expo « L'histoire de la musique au fil du temps »

**♪ le vendredi 17 octobre à 19h30 :**

rencontre avec un luthier : Florian THOMAS

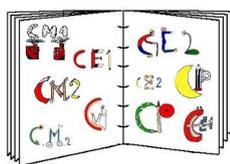
**♪ le mercredi 19 novembre :**

atelier création d'instruments de musique.



La médiathèque reste ouverte pendant les vacances :  
les mercredis de 10h à 12h et de 14h à 18h  
les samedis de 9h30 à 12h.

*Nous vous souhaitons un bel été de repos et de lectures !*



# LA VIE SCOLAIRE



## ECOLE MATERNELLE

### LA PETITE SECTION

C'est au tour des Petites Sections d'aller à la rencontre du troisième âge, en cette fin d'année scolaire.

Le matin, nous préparons des cookies bien moelleux.

Après la petite sieste, nous nous rendons sur le site « Ages et Vie » de Chevanceaux pour participer à des ateliers de lancer de précision et créer une banderole.



Pour clôturer la séance, nous partageons un petit goûter tous ensemble. Nous offrons nos cookies, on nous offre la boisson et même une petite pochette de bonbons !! C'était "trop bien" !

### LA MOYENNE SECTION

Au mois de juin, les Moyenne Section sont eux aussi allés à la piscine, il n'y en a pas que pour les grands !

Parfois en groupe, parfois en demi-groupe, les enfants ont pu apprivoiser le petit bassin par le biais de jeux déjà connus car pratiqués à l'école.

Il faisait "frisquette" lors de la première séance, mais depuis, le fond de l'air s'est réchauffé et c'est un vrai plaisir pour tous de se mettre à l'eau, d'autant que l'eau, elle, est toujours à bonne température !

Merci à tous les adultes qui nous accompagnent et qui rendent ces sorties possibles

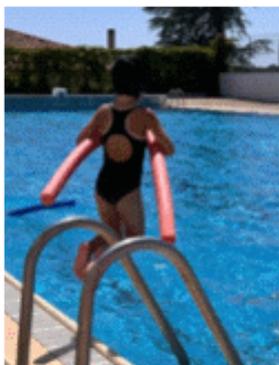


## LA GRANDE SECTION

Depuis le début du mois de juin et ce jusqu'aux vacances d'été, nos GS participent aux ateliers d'aisance aquatique deux fois par semaine à la piscine de Chevanceaux.

Nos petits poissons progressent vite malgré les premières appréhensions.

TOUS réussissent à sauter et à se déplacer dans le grand bain. Merci à tous ceux qui permettent que cette activité se passe dans les meilleures conditions pour nos petits baigneurs.



## LA GARDERIE PERISCOLAIRE

### Bilan après un an de fonctionnement en "accueil collectif de mineurs"

Après le départ à la retraite de Sylvie Marchezzolo, qui avait la responsabilité de ce service, le Conseil Municipal a choisi de changer un peu son mode de fonctionnement en optant pour un statut d'**Accueil collectif de mineurs**, « accompagné » par la CAF et qui offrait des possibilités nouvelles.

Tout d'abord, l'équipe a été élargie, autour d'Anne-Marie Guibert (de retour d'une mise en disponibilité pour convenance personnelle), avec les interventions d'animateurs de l'Association *Ribambelle* (c'est elle qui gère le Centre de loisirs de Montlieu), et la participation de Valentine Le Bouhellec, employée communale détachée pendant une heure le soir, à côté de ses missions d'ATSEM.

D'autre part, ce nouveau statut implique la révision de la facturation et un calcul basé sur le quotient familial qui permet une certaine équité. C'est ainsi que la contribution des parents varie de 75 cents à 1,10 euro, alors qu'elle était de 95 cents pour tout le monde auparavant.

Un goûter est servi chaque jour aux enfants. De nouvelles activités ludiques et manuelles très variées y sont proposées.

A titre indicatif, pour illustrer les besoins, voici les chiffres de l'activité durant la période 1 (du 02/09 au 18/10) : le total cumule maternelle et élémentaire :

Garderie matin : 25 jours à plus de 20 enfants (dont 12 à plus de 25)

Garderie soir : 20 jours à plus de 25 enfants (dont 16 à plus de 30)

Organisation :

**Le matin**, de 7h30 à 9 h : tous les enfants côté école élémentaire avec Anne-Marie et un animateur.

**Le soir**, de 16h30 à 17h30 : les enfants de la maternelle y restent avec Valentine et un animateur et ceux de l'école élémentaire sont pris en charge, de leur côté, par Anne-Marie et un animateur.

de 17h30 à 18h30 : regroupement à l'école élémentaire autour d'Anne-Marie et des animateurs.





# Association des parents d'élèves

Durant la première partie de cette année 2025, L'association des parents d'élèves des écoles de Chevanceaux est restée mobilisée afin de poursuivre la **récolte de fonds** pour financer les projets scolaires proposés par les enseignants.

## MOYENS MIS EN OEUVRE

Le 15 février 2025 nous avons organisé une **après-midi Carnaval**, avec 2 structures gonflables, des activités tatouages, coloriages, pêche aux canards et un espace motricité avec le matériel prêté par le Jeune Cran de Chevanceaux. Nous avons également réalisé une **tombola**, des tickets ont été vendus dans les commerces de Chevanceaux.

En ce qui concerne les différentes ventes nous avons proposé les bouquets de tulipes, les madeleines Bijou, les Gâteaux St Michel, des gourdes personnalisées avec le logo de l'APE et le nom et prénom de l'enfant et la vente de plants de fleurs et légumes de chez Titia.

Nous tenons à remercier les familles qui participent toujours activement aux différentes animations que nous organisons.

## REALISATIONS



Cette année nous avons acheté du matériel de cuisine et d'activités sportives pour l'école maternelle. Les élèves ont pu cuisiner de jolis **pop cakes** et ils ont pu tester le Kinball (sport collectif de ballons).

Nous avons participé aux financements :

✍ de la sortie au Paléosite de Saint-Césaire pour les élèves de CE1/CE2 et CE2/CM1.

✍ de l'expédition en bateau pour les élèves de CP/CE1 et CE1/CE2 qui se sont rendus sur l'île d'Aix.

Les élèves de CE2/CM1 et CM1/CM2 ont pu, quant à eux, réaliser des activités et visiter le château de Castelnaud.



Enfin tous les élèves de l'école maternelle devaient partir à la découverte de la réserve naturelle de Moëze-Oléron, mais malheureusement, à cause de la canicule, la sortie a dû être annulée.

Nous avons terminé l'année scolaire avec un spectacle organisé par les enseignants. Nous avons proposé aux familles un pique-nique sur la place de la mairie, l'APE y vendait des boissons et sucreries : barbe à papa, pop corn, gâteaux, crêpes, gaufres, glaces, bonbons, sucettes... Les élèves ont vendu de nombreux tickets de tombola à leurs familles tentées par la variété des lots.

Nous remercions les commerçants de Chevanceaux qui nous ont fait de nombreux dons pour notre tombola, la municipalité pour son soutien tout au long de l'année. Merci aussi aux enseignants pour les projets, mis en place pour le bien-être de nos enfants, et à tous les bénévoles ( toujours en petit nombre malheureusement) pour leur investissement dans l'association. Nous recherchons toujours d'autres bénévoles. Que vous puissiez un peu.... ou beaucoup vous investir, sachez que vous êtes les bienvenus !

Nous souhaitons de belles vacances d'été aux enfants ! A la rentrée prochaine !

# SIVOM

## CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Depuis la signature en décembre 2022 de la convention territoriale globale (CTG), voici déjà 2 ans et demi que les élus des anciens cantons de Montlieu-La-Garde et de Montguyon travaillent main dans la main, en partenariat avec la CAF, sur des sujets aussi importants que la parentalité, la petite enfance ou le développement du monde associatif sur le territoire.

Les actions mises en place sur ces sujets ne manquent pas, notamment grâce au dynamisme de la chargée de coopération territoriale. Ainsi, et pour ne citer que celles-ci :

➤ Un groupe « Parentalité » a été créé sur le territoire avec tous les acteurs agissant dans ce secteur. Cela a permis à ceux-ci de se rencontrer de manière fréquente pour échanger entre eux mais surtout, et grâce à la population qui a répondu en masse, de mener une étude approfondie sur la parentalité sur le territoire afin de pouvoir aiguiller les élus dans leur prise de position ;

➤ Notre territoire a été retenu comme projet pilote à l'échelle de la Charente-Maritime pour mieux lutter contre les violences intrafamiliales, dans le cadre du Schéma Départemental de Services aux Familles. Ainsi, le projet « Sentinelles » va voir le jour en co-construction avec les élus, la CAF, le CDIFF, le SAO et les accueils de loisirs ;

➤ Un « Guide des 2 Monts » a été élaboré en 2023 pour recenser l'intégralité des services présents sur les communes du territoire. Il est toujours disponible en mairie si vous souhaitez vous le procurer ;

➤ La CTG sera renouvelée pour 3 ans à compter de décembre 2025. Les élus travaillent donc d'ores-et-déjà aux nouvelles actions à intégrer dans cette convention.

Enfin, la CTG a également permis de donner naissance à « **Festi'Asso** », un événement permettant de réunir les associations du territoire en un seul endroit pour faciliter leur accès à la population. Après 2 années couronnées de succès à Montguyon et Montlieu-La-Garde, « Festi'Asso » revient pour une 3<sup>ème</sup> édition :

**le samedi 13 septembre** après-midi,  
aux Rives du Mouzon ,  
à Saint-Martin-d'Ary.

Les associations des 26 communes viendront poser leurs valises, avec dans celles-ci des animations, des découvertes, des jeux et l'inscription possible aux clubs sportifs et autres associations.



### **Un premier semestre riche en projets et en réussites**

À mi-parcours de cette année 2025, la Maison Familiale Rurale peut se féliciter d'un bilan particulièrement positif, marqué par des projets engagés, des réussites pédagogiques et de nouvelles dynamiques pour l'avenir.

#### **Un prix pour l'engagement citoyen des jeunes**

La classe de Première Bac Pro SAPAT (Services aux Personnes et animation du Territoire) s'est distinguée avec son projet « *Sensibilisation aux handicaps* », couronné par un prix décerné par la MSA dans le cadre "Les Jeunes s'engagent". Ce projet a permis aux élèves de s'initier à la langue des signes, de collaborer avec un ESAT et de découvrir l'équithérapie et ses bienfaits sur les personnes accueillies, contribuant ainsi à développer leur regard citoyen et solidaire.



#### **Une offre de formation renforcée**

Une campagne de communication a été lancée pour valoriser les formations destinées aux adultes et à l'apprentissage :

À Jonzac : CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance (AEPE) et Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social (DE AES)

À Chevanceaux : formation Animateur en Gérontologie.

#### **Côté formation initiale scolaire**

La MFR continue de proposer un parcours, dès la 4e et la 3e de l'enseignement agricole, avec un fort accent mis sur la pédagogie de l'alternance. Grâce aux stages réguliers (50% du temps), les jeunes explorent concrètement les métiers, affinent leur projet professionnel et s'ouvrent à leur avenir.

La filière se poursuit avec les CAPa SAPVER (Services Aux Personnes et Vente en Espace Rural) et le Bac Pro SAPAT, au cœur des préoccupations territoriales et humaines.

#### **Des examens réussis et de nouveaux visages**

La session d'examen de juin 2025 affiche déjà un beau succès : 100 % de réussite pour les animateurs en gérontologie, un motif de fierté pour les équipes et les apprenants. En mars dernier, l'Assemblée Générale a permis d'accueillir trois nouveaux administrateurs, renforçant l'implication de la communauté éducative dans la vie de la MFR.

#### **Une jeunesse engagée et à l'écoute de monde**

Les jeunes ont également travaillé sur un thème d'actualité fort : les violences faites aux femmes. Une exposition réalisée par les élèves est encore visible dans le hall de la MFR, témoin de leur sensibilité et de leur capacité à aborder des sujets de société.

#### **Et bientôt... la rentrée !**

L'accueil des nouvelles familles est prévu en juillet, pour organiser sereinement la rentrée prochaine. De nombreux projets pour 2025-2026 sont en préparation, renforçant ainsi l'apprentissage par la mise en mouvement des jeunes et des adultes. En attendant, l'équipe de la MFR souhaite à chacun un bel été, plein de repos et de découvertes. Rendez-vous en septembre pour une nouvelle année placée sous le signe de l'alternance, de l'engagement et de la réussite.

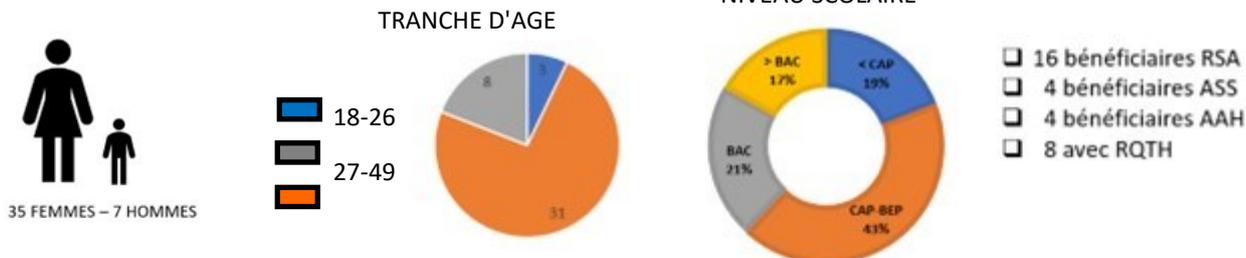


## BILAN ET PERSPECTIVES

Il n'est peut-être pas inutile, en préambule, de rappeler la signification de ce sigle : **Association pour le Développement, la Promotion de l'Animation en Haute-Saintonge et sa vocation : favoriser l'insertion sociale et professionnelle** de personnes, femmes et hommes, éloignées de l'emploi.

### L'accompagnement socio-professionnel

Autour d'Isabelle Fournier, accompagnatrice professionnelle, en 2024, ce sont 42 personnes qui ont été accueillies.



Après analyse, il ressort que la mobilité reste le frein majoritaire identifié dans notre zone géographique, suivi de près par les problématiques de santé et familiales, en particulier les difficultés de garde d'enfants pour les parents isolés.

### Nouveautés :

- ✂ Création de **chapeaux réversibles** (tissu de votre choix),
- ✂ Confection de **poufs** (tissu de votre choix),
- ✂ Lancement de l'activité **Upcycling** (Vous pouvez dire simplement "faire du neuf avec du vieux" !).



### Les activités "classiques" se poursuivent :

**Couture** : chiffre d'affaires 2024 : 20 652 €

dont sous-traitance : 12 474 € et retouches 4 971 €

**Vente** : chiffre d'affaires 2024 : 45 346 € (17 729 € à Montlieu La Garde, 22 537 € à Chevanceaux, 2 588€ vente en ligne, 1 851 € location costumes, 641 € repassage)

### Des changements par contre :

**Magasin réaménagé.** Nous avons de très bons retours de nos clients concernant notre nouvel agencement de magasin, réalisé par Monsieur GADRAT Alexandre, menuisier à Guizengeard.

**La communication sur les réseaux sociaux** faite par notre stagiaire en communication, Ilo-na ROUX, apporte une vraie dynamique, et nous pouvons observer beaucoup de vues et partages sur Facebook et Instagram.

### Un début prometteur pour 2025

A ce jour, nous atteignons 92% de l'objectif, et + 47% de chiffre d'affaires, pour les 5 mois écoulés, par rapport à l'année passée.

L'orientation de notre activité couture vers plus de création de prêt à porter a rapporté à ce jour 1000 €, soit 2 fois plus qu'en une année.

### Assemblée Générale du 11 juin

Un nouveau bureau a été élu : Jean François VERNAY (Président), Isabelle NAU (Co-Présidente), Nadia DETOLLENAERE (Trésorière).

Et notre Directrice est désormais : Muriel LEPARQUOIS.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous soutiennent et nous vous invitons à venir nous voir à la Malle aux Trésors !



## Les paniers VIVRE Ici Le circuit court sur votre commune

Depuis son ouverture en janvier, le point de distribution des paniers VIVRE ici à Chevanceaux a pris un bel essor, dépassant bien souvent les autres points de distribution de Baignes, Berneuil et Barbezieux en nombre de paniers livrés. En effet, les 2 ou 3 adhérents initiaux sont passés à plus d'une dizaine aujourd'hui.



L'association, qui avait commencé les distributions à son siège au 36 avenue de Paris, a dû bien vite demander une salle à la mairie. C'est la salle des aînés, au square de Saintonge, qui lui a été attribuée.



Pour ceux qui auraient raté l'épisode précédent, VIVRE ici regroupe une vingtaine de producteurs locaux et propose à ses adhérents de faire leurs courses sur le site **local.direct** jusqu'au lundi soir, pour pouvoir récupérer leur panier le mercredi suivant, entre 18h30 et 19h30. Si vous n'avez pas accès à internet, mais que la formule vous intéresse, n'hésitez pas à contacter Anne au 05 46 04 85 38, il y a des solutions. Vous pouvez ainsi participer à l'économie locale grâce au circuit court pour une cotisation annuelle de 5€.



Pour information, le site de commande de l'association devrait faire peau neuve d'ici la fin de l'année grâce à une campagne de financement participatif qui a eu lieu en avril et mai. Mais que ceci ne vous empêche pas d'aller faire un tour sur le site **local.direct**, au relais VIVRE ici de Chevanceaux. Il serait dommage d'attendre pour profiter des beaux fruits et légumes d'été, du bon pain au levain, des fromages de chèvre savoureux, des yaourts bio crémeux à souhait, des pâtisseries artisanales, de l'huile, des farines, des jus de fruit, du miel, des légumes secs, des savons... tous produits en Charente ou Charente Maritime.

Les dons sont toujours les bienvenus, que ce soit en temps pour nos distributions ou en argent pour l'achat de notre site, pour lequel il nous manque encore un peu moins de mille euros.. En espérant vous rencontrer bientôt à la salle des aînés !



Vers une **I**ndépendance **V**olontaire **R**esponsable et **É**cologique **ici**  
Pour la promotion des produits locaux en Sud Charente

Distribution le mercredi de 18h à 19h à **Barbezieux, Baignes, Berneuil**  
et de 18h30 à 19h30 à **Chevanceaux**

Tel : 05 46 04 85 38 –  VIVRE-ici – **Courriel** : [vivre.ici@laposte.net](mailto:vivre.ici@laposte.net)  
**Site** : [local.direct](http://local.direct)



# LARYROCK

## LARYROCK FESTIVAL 26ème édition

On n'a pas vu le temps passer !!! Le Laryrock offrira cet été sa 26<sup>e</sup> édition !

Après avoir fêté en grandes pompes sa 25<sup>e</sup> édition l'an passé, en réunissant près de 700 spectateurs, le festival revient cette année rajeuni avec les arrivées de trois nouveaux membres dans le bureau de l'association : Antoine Sarrote, Rémi Jourdain et Alexandra Pedraja.

Autre nouveauté : l'édition hivernale du festival n'a pas eu lieu en 2025. Désireux de ne pas se surcharger et de prendre le temps d'organiser une édition estivale digne de ce nom, les organisateurs ont décidé de ne pas reconduire la soirée qui avait lieu généralement en février ou mars dans la salle des fêtes.



**Mais pour l'été, la recette reste inchangée : le plan d'eau du Lary, le premier samedi du mois d'août (le 2), six concerts, le tout pour la modique somme de 15 euros !**

Une édition **2025**, qui sera, comme à l'accoutumée, ouverte par le célèbre et disputé blind-test animé par Simon Boyer.

Puis, sur les deux scènes, vous pourrez découvrir le grunge à la sauce british de **Snake Eyes**, revoir les Bordelais de **Th Da Freak** et leur inimitable rock garage, et apprécier le son très sixties d'**After Geography**, quatuor qui nous vient de Lyon.

Complètent la programmation : un autre groupe lyonnais, **Fontanarosa**, et leurs mélodies psychédélices et enchanteresses, ainsi que les Nantais de **Basic Partner**, dignes ambassadeurs du post-punk.

Et puis, c'est la surprise de cette 26<sup>e</sup> édition : **DJ Zebra** sera aux platines pour clôturer la soirée en beauté ! Disc-jockey incontournable de la scène rock française et européenne, ce musicien de talent a collaboré avec de nombreux grands artistes au cours de ces trois dernières décennies.

Sa spécialité ? Le bootleg : un style musical qui consiste à mélanger plusieurs morceaux sur une même piste. Un nom qui parlera probablement à certains d'entre vous, puisque cet artiste s'est construit une petite notoriété dans les années 2000 en tant qu'animateur radio dans les plus grandes stations nationales comme Oüi FM, RTL2 ou encore Virgin Radio.

**Vous avez le programme, rendez-vous le 2 août au plan d'eau du Lary !**



## LA JOYEUSE CHEVANCELAISE

### Notre fanfare en balade glane de nouveaux succès

Alors que ce premier semestre se termine, nous pouvons déjà dire que ce millésime 2025 restera comme l'un des plus marquants de notre histoire.

Dès le 11 janvier, sur invitation du Barbezil Band, dirigé par notre ami Alain Giboin, nous donnions en effet notre premier concert de l'année, au **Logis de Plaisance de Barbezieux**, devant une salle bien remplie et un public enthousiaste.



La Joyeuse sur la scène du Logis de Plaisance de Barbezieux



Auditorium de Jonzac. Photo : Johan Sitz.

Le 22 février, nous investissions le **Centre des Congrès de Jonzac** en compagnie de l'harmonie de Mirambeau. Dans ce superbe auditorium, mis à notre disposition par la Communauté des Communes de Haute Saintonge, quatre-cents personnes sont venues assister à notre prestation, qui pour la première fois associait musique et théâtre. En effet, des saynètes drôles et pédagogiques à la fois étaient interprétées entre les morceaux par Paloma et Antoine, pour le plus grand plaisir du public présent ce soir-là.

Le 12 avril, à l'invitation cette fois de l'OBF de **Graulhet (81)**, c'est au **Forum** de cette même ville que nous avons reproduit, à quelques variations près, le spectacle initialement créé à Jonzac, devant un fois encore un très nombreux public, étonné et conquis par ce que nous lui avons proposé. Presque deux ans après avoir remporté le concours national 2023 dans cette même salle, ce fut un retour symbolique et émouvant. L'OBF Graulhet assurait la première partie du spectacle et l'après concert s'est déroulé comme il se doit, dans une ambiance festive et fraternelle...

**SAMEDI 12 AVRIL**  
🎵 **GRAND CONCERT** 🎵  
**FORUM | GRAULHET | 20H45**

ORCHESTRE BATTERIE-FANFARE  
BATTERIE-FANFARE DE CHEVANCEAUX (17)  
DE GRAULHET TARN CHAMPIONS DE FRANCE 2023

**RÉSERVATIONS**

CHEZ PATATE - 20 place Bosquet - Graulhet  
CASAMIA DÉCORATION - 2 rue Jean Jaurès - Graulhet  
TABAC PRESSE TERRASSIÉ Jean-Paul - 27 avenue Gambetta - Graulhet  
05 63 34 79 03 | contact@obfgt.fr | www.obfgraulhet.fr



Une semaine plus tard, le vendredi 18 avril, nous organisons la **première audition publique de notre école de musique**. Nos jeunes musiciens ont ainsi interprété les morceaux appris durant l'année, devant leurs parents et amis, mais aussi devant un jury qui leur a prodigué des conseils et remis un diplôme. Il faut remercier, une fois encore, les musiciennes et musiciens qui s'investissent pour que cette école fonctionne.

Après avoir fait la une - merci à Rémi pour être aussi photogénique ! - du supplément week-end de Sud-Ouest du 10 mai, nous nous sommes rendus le 17 mai à **Larressore (64)** pour participer aux Grand Prix Régionaux de la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF). Nous y avons terminé **premiers de la catégorie « Prix National » en obtenant un prix d'excellence couronnée et un prix de direction pour notre chef Maxime**. Dans la continuité de nos succès précédents, cet excellent résultat confirme notre dynamique et a fait de nous **les champions 2025 d'Aquitaine**. Attribué à l'unanimité du jury, il récompense des années de travail, qui désormais portent leurs fruits et nous permettent d'envisager l'avenir avec beaucoup d'humilité, bien entendu, mais aussi sérénité et confiance.

Le 14 juin nous étions de retour dans le village pour célébrer, comme chaque année la fête de la musique, et vous présenter le travail réalisé par nos jeunes pousses en éveil musical et avec l'orchestre junior.

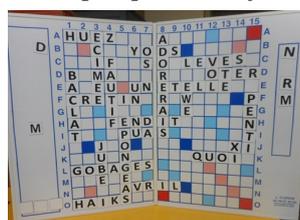
La saison prochaine s'annonce tout aussi passionnante et les échéances importantes ne manqueront pas. Merci encore pour votre soutien, et bel été à toutes et à tous !



## Le Scrabble Duplicate à Chevanceaux

Lancée en janvier, l'animation Scrabble Duplicate a trouvé son public. Six adhérentes sont venues régulièrement jouer une fois par mois à la Salle de La Faurie (les femmes montrent la voie... les hommes sont les bienvenus !).

Ce premier test aura servi de mise au point pour la rentrée prochaine, aussi bien pour l'organisation que pour le rythme.



Vous bénéficiez maintenant d'un grand tableau avec des lettres magnétiques bien visibles pour permettre à tous de suivre la partie sans erreur. Il manque encore le chronomètre afin de mesurer les 3 minutes accordées à chaque tour pour le temps de recherche.

À partir de septembre, l'animation Scrabble Duplicate aura lieu **le lundi tous les 15 jours**, les semaines impaires.

Premier rendez-vous : lundi 8 septembre  
à 17 h à la salle de la Faurie, 65 avenue de Paris

Si vous n'avez pas de jeu de Scrabble, nous vous en prêterons un, le temps d'une partie. L'adhésion est de 5€ pour l'année. Merci à la mairie pour la mise à disposition de la salle.

Alors notez les dates dans votre agenda et n'hésitez pas à diffuser aux amateurs de Scrabble que vous connaissez dans le coin.

Pour tout renseignement, contactez Anne au 05 46 04 85 38.

Au plaisir de se retrouver pour partager un bon moment ensemble !



# LE JEUNE CRAN

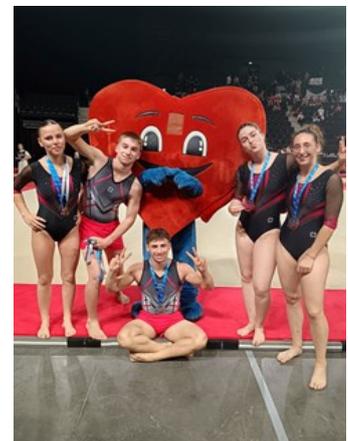
**La saison 2024/2025 se termine sur une note positive**

Malgré une année pas toujours facile, les gymnastes ont participé à de nombreuses compétitions avec des résultats plutôt satisfaisants.

Le club a accueilli cette année 230 licenciés, avec toujours une soixantaine de compétiteurs motivés, et des groupes loisirs nombreux, en particulier chez les enfants de 3 à 10 ans.

Un grand merci aux entraîneurs pour leur investissement et leur disponibilité, bravo aux enfants, et merci aux parents.

Merci aussi à l'équipe bénévole qui a dû faire face à des difficultés importantes qui ont amené à prendre des décisions drastiques.



L'année s'est heureusement terminée sur une note positive avec la fête de la gym où petits et grands s'en sont donné à cœur joie pour montrer leurs progrès de l'année.... Hélas sous une chaleur sans précédent, où ventilateurs, brumisateurs et eau à volonté se sont invités pour accompagner les enfants dans leurs efforts.

Une innovation appréciée : la compétition des groupes loisirs qui ont ainsi pu se mesurer et se rendre compte de ce qu'est une compétition.

Un grand merci à tous, enfants, parents, entraîneurs et bénévoles : la réussite est le fruit de votre investissement !

Merci à Mathieu et Tony les entraîneurs qui ont accepté de nous aider pour cette fin d'année et qui ont grandement contribué au succès de cette journée.



Nous accueillerons à la rentrée deux nouveaux entraîneurs :

☞ Dylan PORTEAU pour les petits et les séniors

☞ Tony TAFFIN pour les autres groupes, aidé de Carole, Gaëla et Alyssa.

Nous leur souhaitons la bienvenue au sein de l'association.

Rendez-vous le 6 septembre pour la rentrée  
Nous vous souhaitons un bel été.

## OUVERT A TOUS

La gym n'est pas réservée qu'aux compétiteurs et aux enfants.

Nous proposons également de :

la **gym pour les séniors** : le vendredi de 10h à 11h

la **gym adulte** : le lundi de 19h40 à 20h40

le vendredi de 18h à 20h

dans un gymnase fort bien équipé mis à disposition par la municipalité.

N'hésitez à venir tester.

**Nos contacts** : Jcgymnastique17@orange.fr

**Présidente** : Viviane HURTEAU : 06-62-60-71-04

**Vice-présidente** : Carole SAILLY : 06-09-26-78-56



## LA PISCINE

Poursuite de l'accueil, en juin, des enfants des écoles de Chevanceaux, mais aussi de Saint Palais, de Pouillac, et de Clérac cette année.

L'ouverture d'une piscine est une chose sérieuse qui suppose une organisation et un personnel formé. Cette année encore les employés municipaux ont fait diligence pour que cela soit possible dès juin (Depuis quelques années seulement on n'attend plus le week-end de la fête locale !). Marie Trochut et Liséa Fraigne, détentrices du BNSSA, ont occupé le poste de surveillant de baignade. La gestion des entrées sera gérée par Lucas Meunier, Léo Fernandez-Prévot et Arno Rozan. Nous nous félicitons, bien sûr, de trouver en interne des jeunes impliqués qui apportent leur pierre à l'édifice de la collectivité, quand d'autres dégradent, cassent, perturbent...

A cette date, un nouveau maître-nageur a pris ses fonctions jusqu'au dimanche 31 août. Gaël Guillon qui est par ailleurs maître-nageur au centre aquatique Nautilus d'Angoulême, encadrera cet été notre équipement.

**Une nouveauté cette année :** Avec la fermeture provisoire de la piscine de Montlieu, nous accueillons très volontiers les entraînements de son club de natation... et bien évidemment tous ceux qui fréquentaient ses bassins au quotidien.

**Horaires d'ouverture traditionnelle au public :** 15 h – 19h30.

La palette très large des propositions cette année : leçons de natation, activités, dès 4 ans, pour acquérir l'aisance aquatique, aquagym, entraînements du club de Montlieu et des Tritons chevancelais et... baignade tout simplement... rend la gestion du planning d'organisation particulièrement complexe !

Renseignez-vous pour vous y retrouver, en appelant Gaël au 06 08 62 26 43, sur les réseaux sociaux, ou directement sur site.

**En conclusion,** gageons qu'avec un été qui s'annonce d'ores et déjà très chaud, un nouveau maître-nageur, une offre élargie et un bassin de population en augmentation, nous aurons un cru 2025... historique.

### Nos tarifs :

ticket enfant : 2 €                      - ticket adulte : 3 € -  
carte 10 bains enfant : 17€- carte 10 bains adulte : 26€  
visiteur : 1 €



**Comme une prolongation aux JO de Paris ! Bernard Bergé médaillé**

Après le bonheur d'avoir participé l'été dernier, en tant que juge arbitre international, est venu le temps des récompenses...



C'est ainsi que notre concitoyen Bernard Bergé, Président du club aquatique de Haute Saintonge (Jonzac), vient d'être décoré de la médaille fédérale de la Fédération Française Handisport, pour des décennies d'engagement en faveur du handisport. Bravo à lui.

Bernard et la vice-présidente du Comité Départemental Handisport.



# AKRO BITUM

Le Lary en fête grâce à Akro Bitum !

Une 27<sup>ème</sup> édition du Trail de Chevanceaux by Akro Bitum au-delà de nos espérances !

Grâce à vous, la barre des 400 coureurs a été largement franchie et beaucoup, beaucoup de marcheurs, malgré les multiples événements planifiés sur cette même fin de semaine, ont contribué au succès de cette journée.

Avec en prime du soleil, mais pas trop, un parcours revu et revisité, version ultra trail sur le finish, un « village exposants » où flâner, une animation survoltée tout au long de l'évènement et dans l'air un délicieux parfum de jambon à la broche, le site du Lary était sans aucun doute « The Place to Be » en ce Dimanche 1<sup>er</sup> Juin !!



De nombreux clubs locaux participaient une nouvelle fois mais aussi des coureurs de tous horizons venus découvrir notre belle campagne et arpenter nos tracés exigeants 100% nature.

La foule de sportifs présents aux remises des récompenses atteste de cet engouement et de votre plaisir à participer à notre course.

Marcheurs, coureurs grands et petits, accompagnateurs, visiteurs chacun a pu y trouver son compte et se faire plaisir ! C'était là notre objectif !

N'ayez crainte, nous vous réservons encore de belles surprises et des moments sportifs mémorables !!

**Prochain évènement sur la liste des incontournables : Trail nocturne de Chevanceaux !!** A l'occasion de Movember, retrouvez-nous le 15 Novembre et courez ou marchez **solidaire !**

Nous remercions vivement tous les participants, bénévoles, accompagnants, sponsors, résidents de Chevanceaux, la Municipalité et tout le Club Akro Bitum.

« Seul, on va plus vite. Ensemble, on va plus loin !! »

Alors on se donne tous **RDV le 15 NOVEMBRE 2025**  
**et le 7 JUIN 2026 !!!!!**





## L'Amicale Bouliste Chevancelaise. Un moineau sur le boulodrome !!!!

Une première partie de saison réussie pour l'Amicale Bouliste Chevancelaise puisque notre club a qualifié des équipes pour presque tous les championnats départementaux, avec en point d'orgue un quart de finale au championnat triplette promotion.

En Coupe de France des clubs, l'A.B.C. atteint le 3ème tour départemental et s'incline à Saint-Jean d'Angély contre le club de Matha.



Avec un temps maussade, notre concours sur le boulodrome de la Gare, le 26 avril, n'a rassemblé que 40 doublettes, mais la qualité était au rendez-vous puisque c'est l'équipe de Jean Feltain dit « Moineau », membre de l'équipe de France et vainqueur des Masters 2024, qui s'est adjugé la victoire finale.



Le concours Triplette mixte du 8 juin a bénéficié d'une météo beaucoup plus clémente et, sous un soleil estival, 45 équipes étaient au départ de cette compétition, où plusieurs de nos sociétaires se sont particulièrement bien illustrés.

De bons résultats également dans les concours départementaux, avec plusieurs victoires et places d'honneur, nous permettent d'envisager sereinement le championnat départemental des clubs.

Celui-ci débutera en septembre et trois équipes, dont une féminine, y prendront part.

Vous trouverez toutes les informations sur la vie et les résultats du club sur notre page Facebook : Amicale Bouliste Chevancelaise.

Bonnes vacances d'été à toutes et à tous.



## LE COMITE DES FETES

### Un début d'année en musique et en paillettes avec le Cabaret !

Après une année 2024 riche en émotions et en festivités, votre enthousiasme nous a donné envie de réinviter une troupe de cabaret dans la salle des fêtes en mars dernier. Et vous avez répondu présents en grand nombre, vêtus de vos plus belles tenues de soirée pour l'occasion !

Une soirée mémorable, rythmée par la musique et la danse, que nous espérons bien renouveler très bientôt.



### Chevanceaux se pare pour l'été

Dès le mois de juin, les préparatifs estivaux ont débuté avec l'installation de fanions colorés dans le village.

Un immense merci à tous les bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour embellir notre commune tout au long de l'année !

### Un week-end de fête réussi

Sous un magnifique soleil et une température caniculaire, Chevanceaux a vibré au rythme de sa fête locale, organisée le dernier week-end de juin.

Au programme : course cycliste, concours de pétanque, fête foraine, spectacle de cirque, tombola, repas et concert de Serge Beringer qui a, encore une fois, enflammé la piste de danse !

Merci à tous les participants pour leur bonne humeur et leur enthousiasme. Vous avez été nombreux à venir tout au long du week-end et cela a créé une belle fête, un vrai moment de partage, pour le grand retour de notre fête locale dans l'avenue de Paris !





Malheureusement, en raison d'une interdiction de la préfecture, le feu d'artifice a été annulé ! Mais ne vous en faites pas, nous vous préparons une surprise pour cet été ... nous n'avons pas dit notre dernier mot !

### **Et l'été continue !**

✓ **Repas dansant – 13 juillet 2025**, sur la place de la mairie

Merci aux 200 personnes qui sont venues partager ce moment de convivialité animé par l'orchestre Red Wine.



✓ **Marché nocturne – 16 juillet**, animé par **Buzzy Box**, notre banda locale.



✓ **Marché nocturne – 6 août**, animé par **Les Anis Maniacs**, un groupe de cuivres dynamique qui ne manquera pas de vous faire danser !

Venez nombreux découvrir des spécialités du monde, des vins et bières locales, et bien d'autres surprises !

### **Rejoignez-nous !**

Vous souhaitez vous impliquer ponctuellement dans la vie du village ? Rejoignez notre équipe de bénévoles !

Que ce soit pour prêter main forte lors des événements ou simplement pour distribuer quelques flyers, chaque aide est précieuse.

Notre équipe est chaleureuse, investie, et toujours partante pour organiser dans la bonne humeur (et souvent en musique) des moments de fête pour Chevanceaux.

À très bientôt dans notre belle commune... et bel été à toutes et tous ! 

# ETAT CIVIL

Du 1er janvier au 30 juin 2025

## NAISSANCE

23/01/25 : Victor, James, Peter DAY  
31/01/25 : Samara, Ketsia SANTIAGO  
24/02/25 : Agathe, Elise BOSSUET  
28/03/25 : Clément, Claude MOTARD  
13/04/25 : Mayron, Bryan, Alexandre Frédéric NOININ ROLLAND  
30/05/25 : Rayyan CHAIBI  
05/06/25 : Douha, Mariam DRAMÉ  
25/06/25 : Anna MARRAUD



## DECES : (personnes décédées ou domiciliées à Chevanceaux)

23/02/25 : Jean, Pierre , Amédée REY  
21/02/25 : Joaquim ESTEVES RITO  
30/03/25 : Jean-Louis, André GOLFIER  
05/04/25 : Natacha, Joëlle PRUDHOMME épouse AUBERT  
04/05/25 : Eduardo ALVAREZ GONZALEZ



# CONCERT

**SAMEDI 20 SEPTEMBRE**

**à 20h30**

**salle des fêtes Chevanceaux**



**par le Choeur du Lary  
de Montlieu la Garde**

## chants du monde

*africain, maori,  
andalou, basque,  
hébreu, français,...*



**Chef de chœur Arnaud Oreb  
Pianiste professionnel**

## musiques de films

*Chariots de feu,  
1492 Christoph Colomb,  
Il était une fois dans l'ouest...*

# HABITANTS, CURISTES, VACANCIERS... TOUS CONCERNÉS

GESTION DES DÉCHETS  
Communauté des communes  
de la Haute-Saintonge



Le sac transparent

Pour remplacer les sacs noirs, la Communauté des communes de Haute-Saintonge fournit gratuitement de nouveaux sacs aux habitants.

> Rendez-vous en mairie pour récupérer vos sacs !



Dans le sac jaune

**TOUS LES  
EMBALLAGES  
SE TRIENT !**

> Rendez-vous en mairie pour récupérer vos sacs !



Le compost

Cette année, **APPRENONS  
À COMPOSTER**

nos restes de repas et autres déchets organiques, pour alléger les poubelles.

> Résidents ? Récupérez votre composteur gratuit rapidement en mairie ou déchèterie sur présentation de votre badge.

## LES COLLECTES

Toute l'année, je respecte le calendrier des collectes !  
Pour garder les villes et points d'apports propres, je dépose mes poubelles la veille des ramassages.

Calendrier des collectes disponibles sur le site [www.haute-saintonge.org](http://www.haute-saintonge.org) et sur l'application Notre Haute-Saintonge



# MEMO TRI EN HAUTE-SAINTONGE

À TRIER

**EMBALLAGES**

TOUS LES PAPIERS

TOUS LES EMBALLAGES  
EN PLASTIQUE

TOUS LES PETITS  
EMBALLAGES  
EN CARTON

TOUS LES EMBALLAGES  
EN MÉTAL  
Y COMPRIS LES DOSETTES

! BIEN VIDÉS, NON LAVÉS, NON EMPILÉS  
→ APLATIR LES BOUTEILLES EN PLASTIQUE  
SUR LE SENS DE LA LONGUEUR

À TRIER

**VERRE**

EMBALLAGES EN VERRE  
BOUTEILLES, POTS, BOCAUX  
ET FLAÇONS EN VERRE

! → BIEN VIDÉS, NON LAVÉS,  
PAS DE VAISSELLE

À TRIER

**TEXTILES**

VÊTEMENTS, CHAUSSURES  
PAR PAIRE ET LACETS LIÉS,  
LINGE, MAROQUINERIE  
(MIS DANS UN SAC)

À JETER

**ORDURES  
MÉNAGÈRES  
RÉSIDUELLES**

DÉCHETS D'HYGIÈNE, TISSUS  
ET VAISSELLE CASSÉE

À COMPOSTER

**COMPOSTAGE**  
BIODÉCHETS

RESTES DE PRÉPARATION DE REPAS, RESTES DE REPAS, SACHETS DE THÉ/FILTRES À CAFÉ  
ET VÉGÉTAUX EN PETITE QUANTITÉ

Ajoutez 50% de matières sèches (broyat de végétaux) pour un bon compost

À TRIER

**DÉCHÈTERIES**

Accès avec badge

BOIS, CARTONS, DÉCHETS VERTS, DÉBLAIS ET GRAVATS,  
ENCOMBRANTS, MÉTAUX, ÉLECTRONIQUES, MOBILIER, PILES, BATTERIES,  
DÉCHETS TOXIQUES ET JOUETS, COQUILLES D'HUITRES

Demandez votre badge  
au service déchets

UN DOUTE ?

Retrouvez toutes les règles de tri en  
téléchargeant gratuitement l'appli  
mobile **NOTRE HAUTE-SAINTONGE**



→ LOI AGEC :  
INTERDICTION DE JETER LES  
BIODÉCHETS DANS LES ORDURES  
MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES  
DEPUIS LE 1<sup>er</sup> JAN. 2024

CONTACT

05 46 48 78 34 service-om@haute-saintonge.org  
[www.haute-saintonge.org](http://www.haute-saintonge.org)